

Les plantes pour soigner les plantes.

Les décoctions

Afin de mieux extraire les substances actives, couper finement les plantes, les faire tremper pendant 24 h dans de l'eau froide.

Le temps d'ébullition varie suivant les plantes (pour la prêle 30min) toujours avec le couvercle.

On laisse refroidir sans enlever le couvercle.

Puis filtrer, à utiliser rapidement.

Pour conserver on peut pasteuriser et mettre en bouteille encore chaud.

Conservateur : acérola bio (0,2g) + sulfite (1mg/litre.)



Prêle des champs.

Dans un faitout en inox avec le couvercle. 200 gr de plante sèche, ou 800 gr de plante fraîche.

Dans 10 l d'eau de pluie, laisser tremper pendant 24 h, mettre sur le feu, dès ébullition, laisser mijoter 30 min. => donne 125PPM de Silice.

Couper le feu, embouteiller à chaud dans des bouteilles en verre.

Se garde 1 an au frais et au noir.

10 l de décoction/ha. (10%)

Traitement préventif contre les maladies cryptogamiques. (Champignons)

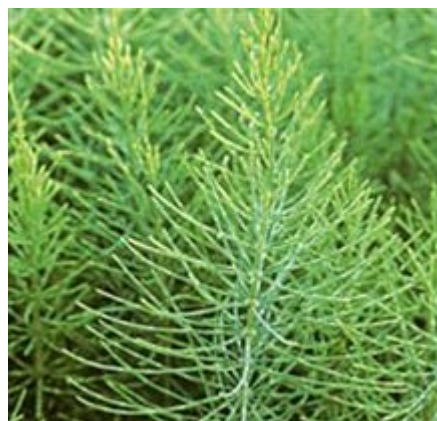
La pulvérisation devient **chaud et sec** donc ne pas traiter quand il fait **chaud et sec** sinon il y a risque de brûlure. (Voir fichier « Quand traité »)

Comme la prêle est chaud et sec, elle est efficace pour sécher les feuilles quand elles sont mouillées, donc pour les protéger des champignons. Mildiou (Sec) et Oïdium (Chaud).

Pour traiter les légumes à partir de deux feuilles.

Pour traiter les arbres fruitiers du débourrement (moment le plus efficace) au stade feuille adulte.

Cloque du pêcher ; 3 traitements au débourrement tous les 3 jours.



**Température chaude plus de 20°C, au-dessus de 25°C ne plus traiter.
Humide : Hydrométrie < 60 % (sec) > 60 % (humide) > 80°C ne plus traiter.
Hydrométrie < 50 % Eviter de traiter.**

En résumé : Après ou entre une ou des pluie(s), traiter à la prêle

Toutes les informations que je viens de partager avec vous, sont un résumé tiré du livre « Les Alternative Biologiques aux pesticides » De Éric Petiot et Patrick Goater Edition Terran

